



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Réponse de M. le Premier Ministre, Ministre d'Etat à la question parlementaire n°5906 du 9 mars 2022 de l'honorable Députée Nathalie OBERWEIS concernant l'aide luxembourgeoise à l'Ukraine

Lors de son entretien téléphonique avec le Premier Ministre Bettel, le Président Zelensky a évoqué le montant de 250 millions d'euros dans le cadre de l'aide fournie à l'Ukraine par les partenaires européens.

Sur le plan humanitaire, le Luxembourg a annoncé une contribution à hauteur de 2.870.000 euros pour soutenir les intervention d'urgence de ses partenaires des Nations unies, du Mouvement International de la Croix-Rouge et des ONG luxembourgeoises en Ukraine et dans les pays voisins accueillant des réfugiés ukrainiens (Pologne, Hongrie, Slovaquie et Moldavie). En outre des contributions financières, le Luxembourg a, à travers son bras opérationnel emergency.lu, organisé des sessions de formation de mise en place et utilisation d'antennes satellites pour le personnel du Emergency Telecommunications Cluster en Pologne. A côté de la formation des partenaires humanitaires, du matériel de connectivité de emergency.lu est en route d'être pré-positionné en Pologne et pourra être déployé en Ukraine dès que l'accès humanitaire sera garanti. Cette contribution en nature par emergency.lu s'ajoute aux contributions en matériel du Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours et du Ministère de la Santé qui sont en cours d'être acheminées vers la région. En tout, plus de 50 tonnes de matériel de lutte contre les incendies ainsi que du matériel médical et médicaments ont été mis à disposition par le Luxembourg. Une aide militaire a également été fournie à l'Ukraine.

Luxembourg, le 16 mars 2022

Le Premier Ministre, Ministre d'Etat

(s.) Xavier BETTEL